



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS

24 mars 2015

Radiation de la liste des produits et prestations remboursables :

La Société Invacare Poirier S.A.S. informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence **M12** du dispositif **ALBER E-MOTION**, dispositif d'assistance électrique à la propulsion pour fauteuil roulant manuel, et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque sous le code 4321630.

La Commission émet un avis favorable à la radiation de la référence **M12** du dispositif **ALBER E-MOTION** de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif